

tâches administratives des médecins, au bénéfice direct des patients et des finances. Car moins d'administration signifie moins de coûts.

La poursuite de la campagne sous le slogan «Plus de médecine et moins de bureaucratie!», auquel le complément «constructif et concret» a été adjoint, s'attachera cet automne aux solutions. Sur la base d'un sondage mené auprès des sections de l'ASMAC, trois hôpitaux dans lesquels des projets concrets sont en cours ont été sélectionnés. Anja Zyska, présidente de l'ASMAC, explique: «Pour le coup d'envoi de la deuxième vague de la campagne, nous présentons trois exemples, à titre représentatif pour bien d'autres qui existent très certainement ailleurs».

De plus amples informations sur ces projets exemplaires des cantons de Berne, des Grisons et du Jura seront disponibles sur un nouveau site web dédié à la campagne de l'ASMAC à partir de la mi-septembre.

Correspondance:
Bruno Schmucki
Kommunikation, SGAIM
Schweizerische Gesellschaft
für Allgemeine Innere
Medizin
Monbijoustrasse 43
Postfach
CH-3001 Bern
bruno.schmucki[at]sgaim.ch

Réseautage avec d'autres organisations

Dans le cadre de l'ensemble des activités menées pendant la deuxième vague de la campagne, l'ASMAC examine le réseautage avec d'autres organisations du secteur de la santé. Dans ce contexte, le comité de la SSMIG et les représentants de l'ASMAC se sont également rencontrés pour un entretien. L'année dernière déjà, dans le cadre de son projet de promotion de la relève, la SSMIG avait réclamé «more action, less administration!». Moins d'administration laisse plus de temps et d'espace pour l'apprentissage relatif aux différents traitements médicaux ainsi que pour l'expérience pratique pendant la phase de formation post-graduée. En ce sens, le comité souhaite soutenir l'orientation de la campagne de l'ASMAC. De plus, la SSMIG s'engagera activement afin que des projets puissent être mis en œuvre au sein de différents hôpitaux, pour décharger ainsi davantage les médecins hospitaliers de leurs tâches administratives.

Plus d'informations sur la campagne de l'ASMAC sur www.plus-de-medecine-moins-de-bureaucratie.ch (à partir du 10 septembre 2018).